

Montrouge, le 7 septembre 2018

Le Crédit Agricole poursuit son engagement contre l'illettrisme au travail

A l'occasion de la 5^e édition des Journées nationales d'action contre l'illettrisme qui se tiendront du 8 au 15 septembre 2018, Crédit Agricole réaffirme son engagement contre l'illettrisme au travail.

Crédit Agricole est partenaire depuis septembre 2017 de l'association d'entreprises #STOPILLETTRISME qui propose à des salariés en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme une formation professionnelle certifiante de 8 mois.

Dans ce cadre, le Crédit Agricole a développé un programme de tutorat dont l'objectif est d'accompagner les salariés des sociétés d'entretien travaillant sur 3 sites du Groupe en Ile-de-France. En raison d'une heure par semaine, ce tutorat apporte aux bénéficiaires un soutien complémentaire et personnalisé à leur formation et une aide précieuse dans l'obtention de leur diplôme.

Au total, en un an, 94 collaborateurs volontaires du Crédit Agricole ont accompagné 34 bénéficiaires via ce programme de tutorat sur les sites de Montparnasse, Montrouge et Saint-Quentin-en-Yvelines.

Par ailleurs, le Crédit Agricole participera au colloque « Illettrisme en milieu professionnel : comment passer du tabou à l'action » organisé le 13 septembre prochain par la Fondation du Groupe ADP, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme et l'association #STOPILLETTRISME.

A cette occasion, Crédit Agricole S.A. signera la charte d'engagements #STOPILLETTRISME associant des entreprises et organismes manifestant leur volonté de travailler sur ces sujets grâce à la mise en place d'actions concrètes.

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE S.A.

Pauline Vasselle + 33 1 43 23 07 31
Olivier Tassain + 33 1 43 23 25 41

pauline.vasselle@credit-agricole-sa.fr
olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



creditagricole_sa